



Fiche cadre n°9

Accompagner les élèves nouvellement arrivés en France (Enaf)

Ambition 1 du projet académique Installer une dynamique de la réussite pour tous.

Objectif 1 du projet académique Encadrer davantage et s'assurer de l'équité.

Comité opérationnel de programme (Cop) : .

Action inscrite au Cop : oui non

Pilote de l'action

Casnav (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage).

Objectif de l'action

Améliorer le soutien offert aux élèves nouvellement arrivés en France (Enaf) sans maîtrise suffisante de la langue française :

- > réduire, dans le premier degré, le taux d'Enaf scolarisés dès leur arrivée en classes ordinaires sans soutien en classes d'initiation ou en cours de rattrapage intégrés,
- > améliorer, dans le premier et le second degrés, la prise en charge des Enaf non ou peu scolarisés antérieurement,
- > accroître le niveau de qualification des nouveaux arrivants âgés de seize ans ou plus.

Public visé

Enaf et ex-Enaf scolarisés depuis plus d'un an, qui ont encore d'un besoin d'un soutien adapté, conformément aux instructions officielles du 25 avril 2002 (circulaire n°2002-100).

Modalités de l'action

1. Créer, dans le premier degré, un réseau d'écoles accueillant les Enaf dans les circonscriptions des grandes agglomérations urbaines pourvues de moyens (classes d'initiation ou cours de rattrapage intégrés).
2. Renforcer la formation des enseignants des classes d'initiation (CLIN) dans le premier degré et des classes d'accueil (CLA) dans le second degré scolarisant des Enaf non ou peu scolarisés antérieurement, notamment sur la problématique de l'apprentissage de la lecture et de l'entrée dans la culture écrite.
3. Créer quelques classes d'accompagnement des nouveaux arrivants en lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et en lycée professionnel (LP) pour accroître le niveau de qualification des nouveaux arrivants qui sont presque systématiquement orientés à l'heure actuelle vers la préparation d'un CAP. Chaque ouverture de classe pourra donner lieu à un stage d'établissement assuré par le Casnav.

Calendrier :

Première action : création du réseau au cours de l'année scolaire 2011-2012 en concertation avec les inspecteurs d'académie et les inspecteurs de circonscription en vue d'une mise en œuvre à la rentrée 2012.

Deuxième action : mise en place de formations sur l'apprentissage de la lecture aux Enaf non francophones dès l'année 2011-2012 dans le cadre du plan académique de formation (Paf).

Troisième action : expérimentation des premières classes d'accompagnement en LP et en LEGT à la rentrée 2011 ou à la rentrée 2012.

Évaluation

Indicateurs de fonctionnement

Indicateurs de fonctionnement :

Première action : évolution - à la hausse - du nombre d'Enaf bénéficiant d'un dispositif de soutien en élémentaire.

Deuxième action : nombre d'enseignants concernés formés et évaluation des formations reçues.

Troisième action : nombre d'Enaf accueillis dans les classes d'accompagnement en LEGT et en LP.

Indicateurs de résultat

Première action : évolution du nombre d'Enaf scolarisés dès leur arrivée à plein temps en classes ordinaires dans les écoles élémentaires.

Deuxième action : résultats des Enaf aux évaluations nationales et au diplôme national du brevet.

Troisième action : nombre de nouveaux arrivants obtenant un bac général, technologique ou professionnel ou nombre de nouveaux arrivants parvenant au niveau du bac.

Projet